

Marc-Antoine Charpentier (1636-1704) & Jean-Philippe Rameau (1683-1764) ont donné leur avis sur « l'expression des tonalités ».

Do Maj. : gai et guerrier ; chant d'allégresse ou de reconnaissance.

do min. : obscur et triste ; convient à la tendresse et aux plaintes.

Ré Maj. : joyeux et guerrier ; chant d'allégresse ou de reconnaissance ; convient encore au grand et au magnifique.

ré min. : grave et dévot ; convient à la douceur et à la tendresse.

Mib Maj. : cruel et dur.

mib min. : horrible, affreux.

Mi Maj. : querelleur et criard ; convient au chant tendre et gai ou encore au tendre et au magnifique.

mi min. : amoureux et plaintif ; convient à la douceur et à la tendresse.

Fa Maj.: furieux et emporté ; convient aux tempêtes, aux furies et autres sujets de cette espèce.

fa min.: obscur et plaintif ; convient à la tendresse, aux plaintes et aux chants lugubres.

Il n'y a ni Fa# Maj. Ni fa# min.

Sol Maj.: doucement joyeux ; convient au chant tendre et gai ou encore au tendre et au magnifique.

sol min.: sérieux et magnifique

Ni Lab Maj. ; ni Sol # mineur.

L'EXPRESSION DE TONALITÉS

La Maj.: joyeux et champêtre ; chant d'allégresse ou de reconnaissance ; convient encore au grand et au magnifique.

Sib Maj. : magnifique et joyeux ; convient aux tempêtes, aux furies et autres sujets de cette espèce.

sib min.: obscur et terrible ; convient aux chants lugubres.

Si Maj.: dur et plaintif.

si min.: solitaire et mélancolique ; convient à la douceur et à la tendresse (Rameau).